

**Evaluation du second semestre
Licence 2 médiation culturelle
Projets culturels / Véronique Bellin
à rendre entre début et mi juin 2013
Dossier à réaliser au choix individuellement ou en binôme**

Sujet :

construire une programmation de festival, en tenant compte des contextes politiques, territoriaux, budgétaires, des objectifs de publics, de remplissage, et en posant une ligne artistique claire.

Objectifs pédagogiques :

Réinvestir un certain nombre d'aspects étudiés en cours pendant l'année et analysés lors de vos analyses de cas, en s'intéressant aux dimensions artistiques, politiques, économiques. Se confronter (fictivement) aux réalités concrètes, et jouer avec le décalage constant entre désir et réalité. Etre dans une approche pragmatique.

L'objectif n'est pas de vous inventer programmateur ou programmatrice, mais de comprendre tout ce qui se joue au moment où on met en place une programmation, et toutes les incidences que cela a sur une organisation générale d'un événement.

Activités :

- Construire une politique artistique, un projet artistique, une ligne.
- Rechercher des spectacles (je vous transmets des fiches ressources).
- Vérifier l'adéquation entre les spectacles sélectionnés, les lieux, les objectifs de publics, la ligne artistique. Mettre en cohérence.
- Calculer les coûts et construire un budget réaliste
- Planifier la programmation, l'ordonnancement général, le planning global.
- Présenter un dossier.

Contenu du dossier :

La présentation du festival fera entre 5 et 7 pages maximum.

Il devra obligatoirement comprendre :

- une note d'intention rédigée, ou un édit, qui justifiera la programmation choisie, en dessinera les contours, la thématique, l'enjeu, la nouveauté ou la continuité, la raison d'être, la réponse à une politique publique etc...
- la programmation détaillée avec les titres de spectacles, les noms des compagnies et artistes, la distribution précise, et 2 à 3 lignes de description du spectacle.
- Un planning avec les spectacles présentés, jour par jour et nombre de représentations par jour, avec les animations culturelles, les rencontres, les « plus » que vous aurez imaginés etc...
- Un budget du festival reprenant tous les postes, les charges et les produits attendus.
- L'équipe dédiée au projet (dont on retrouvera les rémunérations dans le budget).

Le dossier doit être bien présenté, conçu comme un document professionnel, qui doit donner envie. Imaginer que vous allez le présenter devant un élu avant validation, devant un comité de sélection, un jury de sélection de dossiers lors d'un appel à marché, ou lors d'une conférence de presse...

3 cadres sont proposés au choix :

(une fiche ressource par projet vous aidera dans vos démarches-voir ci-après).

1 - vous faites une programmation du festival jeune public « Ô 4 Vents »
du 24 mai au 3 juin 2013 (une semaine et 2 WE)
8 à 10 spectacles , une trentaine de représentations dont la moitié en scolaire
dans des lieux de patrimoine ou des lieux d'extérieur
pour un budget de 120 000 €.

2 - une programmation du festival « Les Pestacles »
chaque mercredi du 19 juin au 13 septembre 2013.
13 concerts
un spectacle de rue par mois dans le parc
une exposition sur le thème musique et végétal
pour un budget de 100 000 €.

3 - vous inventez une programmation :
Vous concrétisez un projet auquel vous avez déjà pensé, vous imaginez quelque chose qui ne s'est jamais fait, vous reproduisez un événement auquel vous avez assisté mais dans un endroit qui vous intéresse... tout est ouvert : musique, théâtre, danse, théâtre d'objet, littérature, bande dessinée, architecture, film, des thématiques, des croisements, du tout public, du public spécialisé ou professionnel, du jeune public, du rural, de l'urbain, festival universitaire... Inspirez vous de tous les exemples abordés en cours et de vos envies !

Les contraintes :

De 6 à 10 spectacles, présentés 1 à 2 fois, expositions, lectures, rencontres etc...

Un budget entre 30 000 et 100 000 €, que vous justifierez (quels partenaires ? pour quelles raisons les partenaires financiers ont accepté de financer ? expliquez pourquoi c'est réaliste ? quelles démarches vous avez faites pour obtenir ces garanties, qui vous avez rencontré, si vous avez répondu à un appel à projet, à marché ou si vous avez fait une demande de subvention etc...)...

Ce cadre est beaucoup plus libre, mais plus difficile, et nécessite un travail de recherche approfondi. La faisabilité et le réalisme du projet, les justifications apportées, compteront pour beaucoup dans la note, en plus de l'originalité de votre proposition.

Dans chaque cas, vous vous appuyerez sur les fiches « ressources » ci-dessous.

Fiche 1 Programmation du festival Ô 4 vents

I - Ressources pour la programmation

Vous pouvez faire vos recherches sur tous les sites suivants, en plus d'autres que vous trouveriez par vous-mêmes évidemment. Allez sur le site d' « O 4 Vents » et intéressez vous à tout ce qui a été programmé les années précédentes. Vous pouvez reprendre des spectacles qui ont déjà été programmés. Construisez une programmation équilibrée entre les différents âges d'enfants à toucher (de 1 à 11 ans).

Vous pouvez aussi faire des propositions originales, des à côtés, tout est possible du moment que cela a un sens par rapport à la ligne générale, et que cela rentre dans le budget.

Festivals

Festival Ô 4 Vents
www.o4vents.fr/

Momix, festival international jeune public kingsheim scène conventionnée
www.momix.org/

Très Tôt Théâtre Scène conventionnée jeune public. Quimper
www.tres-tot-theatre.com/

Petits et Grands - Spectacles jeune public à partager en famille Nantes
www.petitsetgrands.net/

Et moi alors ? - Festival jeune public - Théâtre Gérard Philipe St denis
www.theatregerardphilipe.com/old/programme/et-moi-alors08.html

Pantin Saison Jeune-Public - Théâtre enfants
www.theatre-enfants.com/pantin/

Théâtre d'Angoulême - Tête dans les nuages festival .
www.theatre-angouleme.org/Festival/Tete-dans-les-nuages/

Scènes conventionnées JP et théâtres spécialisés

TJP – Centre Dramatique National d'Alsace – Strasbourg | TJP ...
www.tjp-strasbourg.com/

biennale du theatre jeunes publics lyon (théâtre nationale JP de Lyon)
www.biennale-tja.fr/a

Théâtre Dunois: Paris scène conventionnée
www.theatredunois.org/

Théâtre de la Marionnette à Paris
www.theatredelamarionnette.com/
(attention, certains spectacles seulement sont destinés au JP)

La Grande Ourse Villeneuve les Maguelonne
www.theatre-maguelone.fr

saison jeune public de Nanterre (site de la ville)
<http://www.nanterre.fr/131-jeune-public.htm>

Des agences de production et diffusion de spectacles JP

Agence SINE QUA NON: Les artistes font l'édition
www.agence-sinequanon.com/

Athénor production St Nazaire
www.athenor.com

Agence comme il vous plaira
<http://www.civp.net/jeune-public/>

II - les lieux de programmation

- le centre d'animation des Blancs Manteaux : une immense halle, type marché couvert. Pas de limitation de jauge. Accueil de grands spectacles.
- la salle des fêtes de la Mairie du 4^{ème}, grande salle en parquet, avec petite scène. . Pas de limitation de jauge. Grands spectacles.
- La Maison de Victor Hugo, toute petite salle, 60 places max. spectacles type lecture ou musique, pas de scène.
- Le temple du marais : ancienne église, lieu atypique, scène circulaire.
- La caserne des pompiers : salle rectangulaire, petite jauge (60 places)
- La crypte de l'hôtel Beauvais (petite salle, 60 places max, pour spectacles à toute petites scènes)
- Le centre Wallonie Bruxelles
- En extérieur : la place des Vosges
- La cour de la Garde Républicaine.

Vous pouvez ne sélectionner que certains lieux. Certains de ces lieux accueilleront plusieurs spectacles à la suite. Aucun de ces lieux n'a d'exigence particulière en terme de type de spectacle accueilli, sauf le Centre Wallonie Bruxelles, qui n'accueille que des spectacles belges francophones.

III - éléments budgétaires

Produits :

Vous disposez d'un budget de 120 000 €, couvert à 30 % par la Mairie de Paris, 20% par la région Ile-de-France, 40 % par les mécènes privés (entreprises locales), et 10 % par les recettes de billetterie. (attention, en jeune public les prix de places sont très bas, selon les lieux de 3 à 10 € max). Vous pouvez décider de trouver d'autres apports financiers, qu'il faudra justifier.

Charges :

Estimation du coût des spectacles :

- on part du principe qu'un cachet d'artiste est en moyenne à 250 € brut, soit avec 50 % de charges patronales il coûte 375 €.
- Un cachet de régisseur est à 250 € brut, mais il a 60 % de charges patronales, il coûte donc 400 €.

Calculez le coût de chaque spectacle que vous avez choisi en fonction du nombre d'artistes, en rajoutant systématiquement un régisseur (pour le cirque 2 régisseurs). Un spectacle avec 2 artistes et 1 régisseur aura donc un coût de cession de 1150 € (par représentation). Rajoutez 100 à 200 € de surplus qui correspondent souvent à des frais de régie, d'entretien du décor, des costumes, de communication etc...

Les charges artistiques devront être entre 30 et 50 % de votre budget

Les frais de défraiements et de transport.

Vous estimerez les coûts de transport et défraiements en fonction de l'origine géographique des compagnies présentées.

Pour les transports vous faites des estimations train, voiture.

Pour les défraiements, le tarif légal syndical est de 17,10 € par repas, 61,20 € par nuit d'hôtel avec ptt déjeuner.

Droits d'auteurs

Vous devrez rajouter dans vos charges 10 % de droits d'auteurs (calculés sur les coûts des spectacles) à reverser à la SACD ou à la SACEM.

Impôts : TVA :

Vous calculerez le montant de la TVA due sur cet événement.

Frais de communication :

Prévoyez 10 % du budget total, et détaillez les postes ciblés.

Frais techniques :

Location de matériel pour aménagement de salles, gradinage, ou installation de son etc...

Achat de petit équipement. Prévoyez 10 % du budget total.

Les frais de personnel :

Prévoyez 30 % du budget total en frais de personnel. Vous décrirez l'équipe et expliquerez si vous avez recours à des stagiaires, des bénévoles etc... Vous estimerez le temps de travail sur chaque poste (quels sont les postes qui doivent travailler en amont, ceux qui sont seulement sur le terrain etc...). Soyez réalistes par rapport au budget.

Autres :

Réfléchissez à tous les autres frais qui vous paraîtraient nécessaires. : locations de matériel technique, frais administratifs, frais de « représentation » etc...

Si votre budget est trop serré, imaginez des solutions, des négociations, dont vous rendrez compte dans votre note budgétaire . Soyez inventifs !

Fiche 2 programmation Les Pestacles - festival musical

I - Ressources pour la programmation

Vous pouvez faire vos recherches sur tous les sites suivants, en plus d'autres que vous trouveriez par vous-mêmes. Allez sur le site des « Pestacles » et intéressez vous à tout ce qui a été programmé les années précédentes. Vous pouvez reprendre des spectacles qui ont déjà été programmés. La Ville de Paris laisse très libre sur les choix de programmation. Vous pouvez proposer tous types de programmation, mais justifiez vos choix. Vous programmez dans un espace très grand, en plein air, avec une jauge de 1300 places, dans lequel il n'est pas possible de faire le noir . Le public est un mélange de public familial et centres de loisirs, des touristes en été, du public volatile, venu au parc passer la journée. Les propositions doivent être alléchantes et dynamiques !

Festivals et théâtres spécialisés en musique jeune public

Les Pestacles
www.lespestacles.fr

Festival Mino
www.festivalmino.fr/

Chorus des hauts de Seine
<http://chorus.hauts-de-seine.net/web/chorus/enfants>

Les francofolies junior La Rochelle
<http://www.francofolies.fr/educ/actions-educatives/francos-juniors-images.html>

Festival de Marne
www.festivaldemarne.org/

Les Jeunesses Musicales de France -JMF- (organisme public de production et diffusion musicale en lien avec le réseau éducatif sur toute la France).
www.lesjmf.org/

saison jeune public de Nanterre (site de la ville)
<http://www.nanterre.fr/131-jeune-public.htm>

Société de production, tourneurs

w2 productions - Index
www.w2productions.net/

Gommette Production / Communication
www.gommette-production.com/

Victorie Music
<http://www.victorie-music.com>

L'Armada Productions
www.armada-productions.com/

Le Terrier Production
<http://www.leterrierproductions.com>

Quelques artistes de référence, indépendants

Vincent Malone
<http://www.vincentmalone.com>

Sophie Forte
<http://www.sophie-forte.com>

Abel
<http://www.recre-abel.fr>

Roger Cactus
<http://www.rogercactus.com>

II - éléments budgétaires

Produits :

Vous disposez d'un budget de 100 000 €, couvert à 100 % par la Mairie de Paris. Il n'y a pas de recettes de billetterie (le parc est payant les jours des concerts, mais les recettes reviennent directement à la Ville de Paris). Vous pouvez inventer des partenariats si vous voulez gonfler votre budget, ou trouver un mécène. A vous d'inventer et de justifier le réalisme de votre proposition.

Charges :

Estimation du coût des spectacles :

- on part du principe qu'un cachet d'artiste est en moyenne à 250 € brut, soit avec 50 % de charges patronales il coûte 375 €.
- Un cachet de régisseur est à 250 € brut, mais il a 60 % de charges patronales, il coûte donc 400 €.

Calculez le coût de chaque spectacle que vous avez choisi en fonction du nombre d'artistes, en rajoutant systématiquement un régisseur. Un spectacle avec 2 artistes et 1 régisseur aura donc un coût de cession de 1150 € (par représentation). Rajoutez 100 à 200 € de surplus qui correspondent souvent à des frais de régie, d'entretien du décor, des costumes, de communication etc...

Si vous programmez une star, doublez son coût de cession.

Les charges artistiques devront être entre 30 et 50 % de votre budget.

Les frais de défraiements et de transport.

Vous estimerez les coûts de transport et défraiements en fonction de l'origine géographique des compagnies présentées.

Pour les transports vous faites des estimations train, voiture.

Pour les défraiements, le tarif légal syndical est de 17,10 € par repas, 61,20 € par nuit d'hôtel avec ptt déjeuner.

Droits d'auteurs

Vous devrez rajouter dans vos charges 10 % de droits d'auteurs (calculés sur les coûts des spectacles) à reverser à la SACD ou à la SACEM.

Impôts : TVA :

Vous calculerez le montant de la TVA due sur cet événement.

Frais de communication :

Prévoyez 10 % du budget total, et détaillez les postes ciblés.

Frais techniques :

Location de matériel pour aménagement de salles, gradinage, ou installation de son etc...

Achat de petit équipement. Prévoyez 10 % du budget total.

Les frais de personnel :

Prévoyez 30 % du budget total en frais de personnel. Vous décrirez l'équipe et expliquerez si vous avez recours à des stagiaires, des bénévoles etc... Vous estimerez le temps de travail sur chaque poste (quels sont les postes qui doivent travailler en amont, ceux qui sont seulement sur le terrain etc...). Soyez réalistes par rapport au budget.

Autres :

Réfléchissez à tous les autres frais qui vous paraîtraient nécessaires. : locations de matériel technique, frais administratifs, frais de « représentation » etc...

Si votre budget est trop serré, imaginez des solutions, des négociations, dont vous rendrez compte dans votre note budgétaire . Soyez inventifs !

Fiche 3
Une programmation de votre choix

I - La ligne directrice de l'événement

1 les choix de programmation :

Vous êtes libres de faire vos recherches où bon vous semble. Inspirez vous des programmations observées dans les différentes analyses de cas vues en cours, faites des recherches sur internet sur les sujets qui vous intéressent, inspirez-vous de manifestations existantes que vous auriez croisées ici ou là, contactez des compagnies si vous le souhaitez. Vous êtes libres.

Seules contraintes: que les spectacles programmés (ou autres) soient réels et pas des propositions inventées. Que vous vous situiez dans une économie de spectacle à faible coût, pour rester dans des budgets comparables à ceux de Ô 4 vents et Pestacles, donc en privilégiant plutôt l'émergence, ou des projets atypiques, expérimentaux, où les artistes programmés joueraient le jeu de l'aventure avec vous. Le cadre donné ne correspond en rien bien sûr à un festival comme Avignon, Festival d'automne etc...

2 les lieux :

Décrivez les lieux de programmation, un seul lieu ? un théâtre ? du plein air ? plusieurs villes ? des musées ? etc... et expliquez pourquoi vous avez fait ces choix. Pourquoi cette programmation a une raison d'être. En quoi elle vient combler un manque, ou par rapport à quel existant elle se situe etc...

3 le public :

Quel est le public recherché, visé ? quels moyens mis en place en communication, action culturelle, relations avec le public, mis en place pour le sensibiliser ? Quelles démarches ? quelles méthodes ?

II - les aspects budgétaires : les financements

1 les produits :

Vous misez sur un budget entre 30 000 et 100 000 € selon votre projet. Nous nous situons dans des économies modestes. Vous devrez expliquer comment vous avez construit votre budget. Sur quels financements vous vous appuyez, comment vous avez fait pour les trouver. Votre montage devra être réaliste, et montrer que vous avez fait des recherches.

Quelques sites ressources pour des financements publics envisageables pour des manifestations artistiques et culturelles en France :

Public :

Les DRAC

Différentes branches des ministères (le CNC, les Arts plastiques, le CNL etc... selon les sujets que vous choisissiez).

Les régions

Les Conseils Généraux

Les Mairies

Les communautés d'agglomération

L'Europe (pour des programmes de développement rural, des programmes transfrontaliers etc..)

A chaque fois, rappelez-vous que plusieurs directions peuvent être intéressées selon vos sujets.

Les sociétés d'auteurs et de répartition :

SACFM

SACD
ADAMI

Des fondations ou des mécènes :

Allez voir le site de Mecanova ; selon les lieux d'implantation de votre projet, imaginez des partenariats avec les entreprises locales et justifiez l'intérêt que l'entreprise pourrait à avoir à vous soutenir...

N'oubliez pas les recettes de billetterie et éventuellement de produits dérivés.
Indiquez le prix des places (ou si c'est gratuit) ;

2 Charges :

Estimation du coût des spectacles :

- on part du principe qu'un cachet d'artiste est entre 250 € brut, soit avec 50 % de charges patronales il coûte 375 €.
- Un cachet de régisseur est à 250 € brut, mais il a 60 % de charges patronales, il coûte donc 400 €.

Mais si vous programmez des « star », vous considérez que votre coût de cession de spectacle doublera.

Calculez le coût de chaque spectacle que vous avez choisi en fonction du nombre d'artistes, en rajoutant systématiquement un régisseur. Un spectacle avec 2 artistes et 1 régisseur aura donc un coût de cession de 1150 € (par représentation). Rajoutez 100 à 200 € de surplus qui correspondent souvent à des frais de régie, d'entretien du décor, des costumes, de communication etc...

Les charges artistiques devront être entre 30 et 50 % de votre budget.

Les frais de défraiements et de transport.

Vous estimerez les coûts de transport et défraiements en fonction de l'origine géographique des compagnies présentées.

Pour les transports vous faites des estimations train, voiture.

Pour les défraiements, le tarif légal syndical est de 17,10 € par repas, 61,20 € par nuit d'hôtel avec ptt déjeuner.

Droits d'auteurs

Vous devrez rajouter dans vos charges 10 % de droits d'auteurs (calculés sur les coûts des spectacles) à reverser à la SACD ou à la SACEM.

Impôts : TVA :

Vous calculerez le montant de la TVA due sur cet événement.

Frais de communication :

Prévoyez 10 % du budget total, et détaillez les postes ciblés.

Frais techniques :

Location de matériel pour aménagement de salles, gradinage, ou installation de son etc...
Achat de petit équipement. Prévoyez 10 % du budget total.

Les frais de personnel :

Prévoyez 30 % du budget total en frais de personnel. Vous décrirez l'équipe et expliquerez si vous avez recours à des stagiaires, des bénévoles etc... Vous estimerez le temps de travail sur chaque poste (quels sont les postes qui doivent travailler en amont, ceux qui sont seulement sur le terrain etc...). Soyez réalistes par rapport au budget.

Autres :

Réfléchissez à tous les autres frais qui vous paraîtraient nécessaires. : locations de matériel technique, frais administratifs, frais de « représentation » etc...

Si votre budget est trop serré, imaginez des solutions, des négociations, dont vous rendrez compte dans votre note budgétaire . Soyez inventifs !